

**Extrait du registre des délibérations
du conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du mercredi 11 octobre 2023 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le mercredi 11 octobre 2023 à 13h30, sous la présidence de Mme Isabelle GUILLAUME, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 21 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°20231007

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Grenoble Alpes,

Vu la décision du conseil des études et de la vie universitaire du 28 septembre 2023.

Avenant au règlement de scolarité de Grenoble INP – Esisar, UGA

Le conseil d'administration approuve l'avenant au règlement de scolarité de Grenoble INP - Esisar, UGA pour l'année universitaire 2023-2024, tel qu'annexé.

*Nombre de présents : 13
Nombre de pouvoirs : 8
Total présents et représentés : 21
Nombre de votants : 21
Nombre d'absentions : 0
Total des suffrages exprimés : 21*

*Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 21*

à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés

Avenant au règlement cadre Esisar 2023-2024

Durant la période « Semestre 8 », les étudiants qui effectuent leur situation d'apprentissage et d'évaluation en projet industriel disposent de 7 journées d'interruption pédagogique à poser. Afin de faciliter la coordination avec les entreprises partenaires, les journées d'interruption ne sont pas communes à tous les étudiants et sont accordées après demande auprès de l'encadrement des projets industriels.

Le processus de demande et de validation est détaillé dans le document interne d'organisation des projets industriels.